



LE VILLAGE INVESTIT POUR SES ENFANTS



HAUDIVILLERS

SOMMAIRE

État civil ----- 3

Retour conseils municipaux ----- 4

- 1 mars 2019
- 12 avril 2019

Les mots des associations ----- 6

- «Nos enfants d'abord»
- Haudicoeur
- Haudi sur scène
- HaudiCom
- Club du 3° Age «Les Rencontres»
- Amicale des Sapeurs Pompiers
- Haud'Histoire
- Haudi'Chemins
- Odi-Jeun

Sécurité-----10

- Un troisième radar pédagogique

Aménagements ----- 10

- Aménagement de la place communale
- Le succès de l'aire de jeux

Cadre de vie ----- 12

- Nettoyage de printemps
- L'épareuse Rousseau
- Inauguration de la peinture du transfo
- La dernière séance de la saison
- Une convention Pass permis pour trois jeunes Haudivillois

Évènements ----- 15

- La cérémonie du 8 mai
- La fête communale 2019

Le coin des enfants ----- 16

- Le 100e jour
- Le cirque s'invite à l'école
- Le carnaval
- La bibliothèque
- Le ciné-rural

Portrait ----- 20

- La passion de l'authentique

Notre Village -----22

- Carte postale

Vie Pratique ----- 23

- Le recensement citoyen
- Carte ON PASS : accès déchetteries
- TRUCS ET ASTUCES
- Réaliser une pré-demande decarte nationale d'identité (CNI)
- Les 8 étapes de la création d'un passeport

Environnement-----25

- Fongicide naturel
- Le frelon asiatique

Divers -----28

- Coup de pouce ÉNERGIE
- Savoir rouler à vélo
- Recette : Pain de poisson à la tomate
- L'été ...
- Elle est pas belle la vie ?
- Proverbes / Citations

Jeux - Divertissements -----32

Numéros utiles -----34

Calendrier manifestations ----- 35

Permanences de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

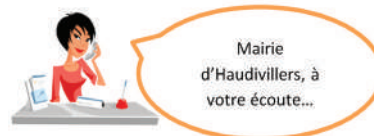
Lundi, mardi, mercredi9h à 12h

Jeudi 9h à 12h et 16h à 19h

M. Le Maire 17h à 19h

Vendredi 9h à 12h et 17h à 18h

Samedi (1er et 3ème du mois)9h à 12h



Mairie
d'Haudivillers, à
votre écoute...

Tél : 03 44 80 40 34

Mail : mairie-haudivillers@wanadoo.fr

Site internet : <http://haudi.fr/>



Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h00 et fermée durant les vacances scolaires.

LE MOT DU MAIRE

Nous sommes au mois de juin, les beaux jours arrivent.

Avec eux, les festivités estivales : en juin, le tournoi des jeunes organisé par le Club Sportif de Haudivillers, la fête de l'été par Odi-Jeun, le spectacle d'Haudi sur Scène ainsi que la kermesse de l'association Nos Enfants d'Abord.

Les 12, 13 et 14 juillet, la fête communale avec la soirée karaoké, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice tiré par Les Peintres du Ciel, le concours de pétanque, les vélos fleuris, les danses...



En août, la société AIRRIA installera pour ENEDIS les compteurs Linky. Nous nous tenons à votre disposition pour toutes informations. Je vous rappelle que l'installation de ce compteur est gratuite. Attention aux tentatives d'escroquerie.

L'été, c'est aussi le temps des vacances. Soyez vigilants et n'hésitez pas à composer le 17 si vous repérez un véhicule suspect ou des personnes douteuses.

Sur la place communale, les bancs ont été installés pour le confort des administrés. Dès la rentrée, d'autres travaux devraient commencer : le city stade près du stade de foot et une antenne Orange pour la téléphonie mobile.

Pour le marché du vendredi, nous recherchons de nouveaux commerçants : pain, fruits et légumes, poissons... le boucher et le fromager sont toujours aussi fidèles au rendez-vous. Le rémouleur et le marchand de bière sont présents une fois par mois.

Pour réussir ce marché, il est nécessaire que tout le monde joue le jeu.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lyna, Valérie, Ghislaine BERTOUX
née le 18 mars 2019

Célian, Fabien, Antoine DENQUIN
né le 10 juin 2019

Toutes nos félicitations aux heureux parents



MARIAGES

Vincent DAUX et Karine FLAMENT
mariés le 01 juin 2019 à Haudivillers

Patrice WISNIEWSKI et Angélique LE ROI
mariés le 15 juin 2019 à Haudivillers

Tous nos voeux de bonheur



Synthèse du Conseil municipal du 1 MARS 2019

I – Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR

M. le Maire fait part au CM que la commune pourrait demander à l'Etat au titre de la DETR une aide financière pour La création d'une aire de jeux. M. le Maire sollicite ces travaux sur un programme d'investissement subventionné : CD (37 %), CAB (25%), Etat DETR (18 %) et part communale (20 %), pour un montant total HT de 38 414.00 €.

II – Demande de subvention à la CAB

M. le Maire fait part au CM que la commune pourrait demander à la CAB une aide financière pour l'étude préalable aux travaux de restauration et de valorisation de l'église. M. le Maire sollicite cette étude sur un programme d'investissement subventionné : subventions CD (50 %), CAB (20 %) et part communale (30 %) : TOTAL H.T. 24 580.50 €.

III – Réalisation d'un équipement sportif de proximité avec le CD

M. le Maire fait part au CM que le CD de l'Oise a décidé de retenir la candidature de la commune pour la mise en place d'un équipement sportif de proximité (city stade). La collectivité doit mettre à la disposition du département un terrain sur lequel il réalisera l'équipement avec une participation financière de la commune de 25 %.

IV – Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

M. le Maire explique que dans l'attente du vote du budget 2019 qui aura lieu le 5 ou le 12 avril, l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ». L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus. Ayant des dépenses d'investissements à mandater avant le vote du budget 2019, il serait utile de mettre en place ce dispositif.

(Le détail à consulter sur le site de la mairie)

V – Convention avec VEOLIA pour l'entretien du poste de refoulement du groupe scolaire

M. le Maire explique à l'assemblée délibérante que la micro station d'épuration du groupe scolaire est maintenue et entretenue par les services de la SEAO. La convention signée en 2014 est arrivée à échéance et il est nécessaire d'en signer une nouvelle. La SEAO propose ses services moyennant une participation de la collectivité de 1 600.00 € H.T. par semestre.

VI – Rapport d'activités 2017 de la CAB sur le développement durable

M. le Maire explique à l'assemblée délibérante que la loi Grenelle II impose aux collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport de situation en matière de développement durable et la loi du 12 juillet 1999 exige la rédaction d'un rapport d'activités de la part des EPCI. La CAB (CAB) a adressé un document unique intitulé « rapport d'activités et de développement durable 2017 ». Conformément à la loi du 12 juillet 1999, celui-ci a été adressé à tous les membres du CM qui en ont pris connaissance.

VII - Questions diverses

1) Elections européennes : M. le Maire rappelle au CM que le 26 mai prochain auront lieu les élections européennes. Il est nécessaire de prévoir la tenue du bureau de vote et il demande aux conseillers municipaux de réfléchir à leur permanence.

2) Dépôt de plainte : M. le Maire explique que des jeunes ont fait du rodéo avec un quad sur le terrain d'entraînement du football. Un dépôt de plainte a été fait auprès des services de la gendarmerie.

3) Travaux : M. le Maire explique que l'opération relative à la clôture du terrain de football est en cours. D'autre part, le bâtiment se situant à l'entrée de la salle des fêtes est maintenant terminé. Les souches des peupliers de la Place ont été coupées ainsi que la haie donnant chez M. COMPAGNIE. L'ensemble de ces travaux a été réalisé en régie par les services techniques communaux.

4) Rapport acoustique : M. le Maire fait une synthèse de l'étude acoustique qui vient d'être réalisée par DECIBEL France dans la salle des fêtes.

5) Inauguration église LAFRAYE : M. le Maire informe les élus que l'inauguration des travaux de l'église de LAFRAYE aura lieu le samedi 9 mars 2019 à 11h00.

6) Concert de printemps : M. le Maire explique que le concert de printemps aura lieu le 10 mars 2019 à 15h00 à la salle des fêtes de la commune.

7) Antenne ORANGE : M. le Maire informe le CM qu'il a eu une réunion avec les techniciens d'ORANGE pour l'implantation d'antennes téléphoniques. Ils pourraient les planter sur le château d'eau de la commune ou sur un terrain jouxtant le cimetière.

8) Tour de table :

M. VIOT explique que la priorité à droite de la ruelle de la Comté n'est pas toujours respectée et que c'est dangereux. Il signale que les riverains qui ont une propriété donnant dans le chemin qui mène au relais téléphonique devraient couper leurs haies. Il demande si la commune va envoyer un courrier aux administrés qui ne la coupe pas. M. le Maire répond qu'un courrier sera transmis aux intéressés. M. VIOT demande s'il va y avoir une fermeture de classe à Haudivillers. M. le Maire répond qu'une classe de maternelle risque effectivement de fermer.

M. CLERGET signale qu'il y a eu une séance de cinéma suivie d'un débat dimanche dernier lors de la projection du film « les Invisibles ». Les spectateurs ont apprécié et sont restés jusqu'à la fin du débat. C'est une expérience qui pourra être renouvelée.

Mme DACHON demande s'il est bien vrai qu'une personne cherche un bâtiment pour la mise en place d'un point chaud à Haudivillers. M. le Maire confirme qu'il a bien eu une demande et qu'il reste à trouver un local qui correspond à leur souhait.

Synthèse du Conseil municipal du 12 AVRIL 2019

I – Subventions de fonctionnement 2019 aux associations

M. le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante un projet d'attribution des subventions aux associations comme suit, pour l'année 2019. (à consulter sur le site de la mairie)

II – Compte administratif 2018 du service d'eau potable

M. le Maire présente le compte administratif 2018 du service d'eau potable de la commune et répond aux différentes questions posées. (Détail à consulter sur le site de la mairie)

III – Compte de gestion 2018 du service d'eau potable

M. le Maire présente le compte de gestion 2018 du service d'eau potable du receveur, qui laisse apparaître les mêmes résultats que le compte administratif.

IV – Affectation des résultats 2018 du service d'eau potable

M. le Maire explique au CM que le résultat 2018 du service d'eau potable laisse apparaître un excédent d'investissement de 12 845.80 € et un excédent d'exploitation de 24 902.92 € qu'il convient d'affecter.

V – Budget primitif 2019 du service d'eau potable

M. le Maire remet à chaque conseiller municipal un projet de budget primitif 2019 du service d'eau potable de la commune qui fait apparaître les prévisions suivantes : Budget prévisionnel 2019 à consulter sur le site de la mairie.

VI - Vote du compte administratif 2018 de la commune

M. le Maire présente le compte administratif 2018 de la commune et répond aux différentes questions posées. (Résultats de l'année 2019 à consulter sur le site de la mairie)

VII - Vote du compte de gestion 2018 de la commune

M. le Maire présente le compte de gestion communal 2018 du receveur, qui laisse apparaître les mêmes résultats que le compte administratif.

VIII - Affectation des résultats 2018 de la commune

M. le Maire explique au CM que le résultat 2018 du budget communal laisse apparaître un déficit d'investissement de 93 314.46 € (y compris les restes à réaliser), et un excédent de fonctionnement de 225 261.12 € qu'il convient d'affecter.

IX – Fixation de la durée d'amortissement pour le compte 2041582

M. le Maire explique au CM qu'il est nécessaire de fixer la durée d'amortissement pour le compte 2041582 (subvention d'équipement pour des travaux d'investissements sur le réseau d'éclairage public par l'intermédiaire du SE60) de

la commune comme l'exigent les règles de l'instruction budgétaire et comptable M14.

X - Budget primitif 2019 de la commune

M. le Maire remet à chaque conseiller municipal un projet du budget primitif 2019 de la commune qui fait apparaître les prévisions suivantes : (Budget à consulter sur le site de la mairie)

XI - Vote du taux des 3 taxes 2019

M. le Maire explique que le budget a été établi sans augmentation des taux. Il propose donc de les maintenir aux mêmes taux que l'an dernier.

XII- Demande de subvention au fonds de M. Olivier DASSAULT

M. le Maire fait part au CM que la commune pourrait demander au fonds de M. Olivier DASSAULT une aide financière pour l'acquisition d'une épaveuse.

XIII - Questions diverses

1) UTD Songeons : M. le Maire explique qu'il va bientôt avoir une réunion avec M. LEJEUNE de l'UTD de Songeons, pour le gravillonnage des entrées de la commune.

2) Elections européennes : M. le Maire rappelle que le 26 mai se dérouleront les élections européennes et qu'il convient d'établir le bureau de vote.

3) Tour de table :

M. DACHON explique que les arbres ont été plantés sur la place communale. Les bancs seront posés prochainement. Les agents des services techniques ont commencé le désherbage des caniveaux et des trottoirs. L'acquisition de la brosse leur permettra de gagner du temps.

M. MARCHADOUR signale que le radar pédagogique a été installé et il fonctionne correctement.

Mme RIVOLIER signale 1/ que l'accès en cailloux de l'aire de jeux n'est pas très adapté pour les personnes venant avec une poussette. M. DACHON répond que ce chemin pourra être fait en enrobé pour une meilleure accessibilité ; 2/ que le marquage des panneaux d'entrée d'agglomération est passé et 3/ une nouvelle fois qu'il y a une énorme flaque d'eau à l'entrée de la commune, en venant de Fouquerolles et que ça peut être dangereux pour les automobilistes.

M. CLERGET signale qu'ENEDIS va implanter les compteurs LINKY sur la commune et il serait nécessaire d'organiser une réunion publique pour la présentation de celui-ci.

M. DEBRYE signale qu'il va y avoir une fermeture de classe l'année prochaine. Ce sera la classe maternelle de Haudivillers. Une étude sera faite pour voir si le service de restauration peut être transféré dans ces locaux.

M. DACHON explique que la commune pourrait vendre le bâtiment et construire une salle de restauration sous le préau de l'école.

LES MOTS DES ASSOCIATIONS



« NOS ENFANTS D'ABORD »



Le samedi 20 avril dernier avait lieu la traditionnelle chasse à l'œuf organisée par l'association des parents d'élèves du RPI « Nos enfants d'abord ».

Sous un joli soleil printanier, une quarantaine d'enfants de nos écoles s'est répartie en deux groupes ; une chasse sur le boulodrome pour les moins grands, le grand espace herbeux pour les plus grands.

Même si les enfants se sont montrés de bons « chasseurs », quelques œufs n'ont pas résisté aux chauds rayons du soleil et avaient pris peu à peu une autre forme !!!

Tout le monde a pu aller se restaurer ensuite avec un

petit goûter dans l'enceinte de l'école. Les membres de l'association remercient chaleureusement les enfants et parents présents, espérant une présence plus nombreuse encore l'an prochain.

Petit rappel : la kermesse des écoles aura lieu le dimanche 30 juin 2019 ; nous sommes à la recherche de volontaires pour tenir un stand, aider à la restauration, au montage et démontage des stands. La kermesse ne peut exister sans l'aide des parents !!! D'avance merci

La Présidente
Magalie THOMAS



L'Harmonie Haudicoeur remercie toutes les personnes venues les écouter lors de leur concert de printemps. Bien que ce dernier ait eu lieu le dimanche après-midi à la place du samedi soir, les musiciens ont été agréablement surpris de voir autant de monde.

Si la musique est une passion, les musiciens sont "fiers" de montrer le résultat de leur travail aux habitants d'Haudivillers.

Nous espérons vous revoir aussi nombreux lors des festivités du 14 juillet.

Musicalement,

Pour le Président,
la Secrétaire de l'Harmonie Haudicoeur

HAUDI SUR SCÈNE

ASSOCIATION DE CHANT ET DANSE



L'association Haudi sur Scène termine son année par l'accomplissement de ses deux spectacles le 29 juin.

La troupe réalisera des danses aux genres multiples, accompagnées de chants qu'elle interprétera. Le tout, costumées et dans une bonne ambiance.

N'hésitez pas à venir les applaudir :

- Spectacle des enfants : le 29 juin à 15h30
- Spectacle des adultes : le 29 juin à 19h30

Buvette et restauration sur place.

Nous comptons sur vous !

HAUDICOM

Au cours de ces derniers mois, les ateliers organisés par l'association autour de la découverte du Scrapbooking et de la composition florale ont pris leur rythme et rencontrent un vrai succès.

Les ateliers en cours...

Nos « animatrices bénévoles » se sont prises au jeu et s'investissent toujours plus. En parfaite harmonie avec l'association, elles nous proposent l'organisation d'ateliers qui nous permettent de découvrir à chaque fois quelque chose de nouveau. C'est un vrai plaisir pour celles et ceux qui y participent, dans une ambiance toujours aussi conviviale.



C'est ainsi que fin février, une suite au précédent atelier scrapbooking a été proposée par Magali pour avancer dans la pratique et découvrir avec grand intérêt, plus de technicité sous les conseils avisés de Magali, Valérie et Peggy.

Puis le 30 mars, Béatrice et Lysiane nous ont ravis avec un atelier floral sur le thème de Pâques. Chacun a pu créer sa propre composition avec de bonnes bases pour mettre à nouveau en pratique à l'occasion des fêtes de Pâques.

La saison des fleurs battant son plein, nous avons pu retrouver avec plaisir un certain nombre d'entre vous lors d'un nouvel atelier floral « au naturel » du 25 mai dernier pour la réalisation d'un centre de table. Grâce à nos animatrices passionnées et passionnantes... il faut bien le dire, nous pourrons



désormais apporter notre petite touche personnelle lors d'une prochaine fête de famille ou rencontre entre amis. Puis, nous aurons le plaisir de retrouver Béatrice et Lysiane pour un nouveau rendez-vous floral prévu pour septembre.

Et à venir pour les enfants...

Pour les petits de 2 à 5 ans, avec l'appui de Dominique, l'association prévoit la mise en place, dès la fin septembre, de petits ateliers « Comptines musicales » qui devraient se dérouler le samedi dans la matinée.

Pour les 8-12 ans, une nouvelle proposition de Magali prévoit l'animation d'un atelier « découverte du scrapbooking » pour le début de l'automne. Les enfants seront accompagnés de quelques adultes pour les guider si besoin dans leur réalisation.

À développer...

Nous aimerions également pouvoir développer d'autres thématiques mais pour cela nous avons besoin de personnes volontaires souhaitant partager leur passion... Vous avez des idées, des propositions, n'hésitez pas à nous contacter sur la boîte mail : contact@haudi.fr

La Présidente
Martine RIVOLIER

CLUB DU 3^oAGE " LES RENCONTRES "



L'Assemblée Générale annuelle concernant l'année 2018 s'est déroulée le lundi 11 mars 2019 dans la salle " Monique de l'Odéon" à partir de 16h45. Une vingtaine de personnes était présente et la Présidente a souligné la participation de Monsieur Jean-Pierre MARCHADOUR adjoint, représentant Monsieur le Maire Sylvain FRENOY, empêché. Cette dernière a été suivie du

traditionnel verre de l'amitié, manière agréable et conviviale de clore cet événement.

Comme prévu, le traditionnel "LOTO" du Club du 3^{ème} âge "Les Rencontres", a rassemblé dans la salle Monique de l'Odéon le samedi 13 avril

2019 à partir de 18h00 une centaine de joueurs.

Vingt trois tirages ont été effectués et les joueurs pouvaient si le hasard était avec eux repartir avec : VTT / Trottinette pliante électrique / Appareil Photographique Numérique etc... Egalement une Tombola permettait de remporter de nombreux lots.



Le Bar a satisfait les joueurs qui ont pu se restaurer pour reprendre des forces en cours de soirée.



LE CLUB SOUHAITE À TOUS
DE BONNES VACANCES D'ÉTÉ ENSOLEILLÉES



Le Club ouvre son "Atelier Mémoire" les 2^{ème} & 4^{ème} lundis de chaque mois de 14h30 à 17h00 à raison de 15 séances annuelles. Cet atelier - sans prétentions médicales – propose sous forme ludique des exercices favorisant le maintien d'une bonne mémoire. Le panel des jeux englobe les différentes mémoires : *immédiate / spatiale / visuelle / tactile / ancienne etc...*

La Présidente
Anne-Marie AMIC

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Ce samedi 25 mai s'est déroulée la 5e édition de l'HAUDI TRAIL, organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Haudivillers sur un parcours de 10 et 17 kms.

Nous tenons à remercier la municipalité qui a oeuvré au bon fonctionnement de la journée en nettoyant les abords du parcours par le biais des agents communaux, et également pour les différentes autorisations inhérentes à ce genre d'évènement, ainsi que M. DACHON, présent lors de la remise des prix. Un remerciement particulier à tous nos bénévoles qui nous ont aidés tout au long de cette journée.

Sous un beau soleil, les coureurs ont pu apprécier la technicité du parcours qui, pour rappel, sillonne les chemins de la commune et également ceux de ses voisines.

17h, le coup de pétard résonne pour les participants du 17 kms et ce sont 118 coureurs qui s'élancent sur les chemins. 15 minutes plus tard, 2e coup et c'est au tour des 145 coureurs du 10 kms de partir. Ce qui nous fait un total de 263 participants, record historique depuis la création de notre trail.

A 38 min du départ du 10 kms, le 1er concurrent

arrive puis ses dauphins le suivent dans un mouchoir de poche. Le podium de « l'HAUDI BORNE » se boucle en moins de 40 min, encore un record battu !!! La première féminine termine en 51min33.

Le 17 kms, quant à lui, connaît ses premières arrivées en 1h09 et quelques secondes, la 3e place se prend en 01h11. La première concurrente en 1h24.

Nous avons également eu des coureurs de la commune dont voici les podiums :

Sur le 17 kms, seul représentant **RICHARD PETERS** en 1h25 se classant 26e au général.

Davantage de participants sur le 10 kms :
THIMEO REMY (plus jeune participant), 45min, se classe 11e au général ;
VALENTIN DEMEYER en 46 min ;
NICOLAS VALOIS en 48min.

En féminine, 1 représentante, **VALERIE PETERS** en 01h16.

Le trophée du Conseil départemental a été remis au doyen de la course agé de 82 ans.

MERCI A TOUS, A L'ANNEE PROCHAINE



HAUD'HISTOIRE

A travers le bulletin communal, Haud'Histoire vous propose de découvrir Haudivillers au passé-présent en publiant quelques cartes postales et photographies. Vous pourrez ainsi vous amuser à comparer certaines vues d'hier et d'aujourd'hui en reconnaissant sans doute des lieux qui vous sont familiers, dans la rubrique Notre village..

Réservez les dates des 12 et 13 octobre 2019 pour une exposition sur les métiers d'autrefois à Haudivillers - salle Monique de l'Odéon. Plus de détails sur le programme de ces 2 journées vous seront communiqués.

Le Président,
Bruno HUMMEL

HAUDI'CHEMINS

Comme l'année précédente, l'Association Haudi Chemins va mettre en place la remise en état du chemin du stade avec la participation des agriculteurs.

Pour les matériaux, le ramassage des cailloux sur les parcelles du territoire va être envisagé. Les travaux commenceront après la moisson.

Le Président,
Frédéric SOISSON

ODI-JEUN

L'association Odi-Jeun remercie les personnes qui ont participé à la brocante du 22 avril. Celle-ci a profité d'un temps clément et ensoleillé favorisant la présence de nombreux visiteurs.



Elle vous a également donné rendez-vous le samedi 22 juin pour la fête de l'été et le feu de la Saint-Jean.

Le Président,
Jean Paul CLOPIER

SÉCURITÉ

Un troisième radar pédagogique

Dans le cadre de la sécurisation des entrées de notre commune, nous venons de finaliser l'installation rue Emile Hainault du troisième et dernier radar pédagogique.

Sensibiliser les conducteurs sur la nécessité de respecter la vitesse de 50 km/h dans notre village est un de nos objectifs prioritaires.

Cette initiative semble satisfaire nos administrés.



AMÉNAGEMENTS

Aménagement de la place communale



Au printemps 2017, pour des raisons de sécurité, l'abattage des peupliers avait été réalisé sur la place communale (un article avait été consacré à ce sujet dans le bulletin n°10) et avait laissé une impression d'espaces mais également un sentiment de vide à combler. Pour l'équipe municipale c'était l'occasion de repenser l'aménagement de cette espace de vie.

Aujourd'hui, l'aire de jeux pour enfants par ses couleurs, apporte de la gaîté sur la place et

l'aménagement s'est poursuivi avec l'installation de jolis bancs autour de l'aire de jeux et à proximité de la salle polyvalente. Cette réalisation a été assurée par l'équipe du service technique de la commune afin de maîtriser au mieux les coûts de travaux.

De jeunes arbres viennent également embellir ce nouveau lieu de vie et les habitants pourront avec les beaux jours apprécier pleinement ce nouvel aménagement.

Le succès de l'aire de jeux



Maintenant qu'elle est là, on se demande comment on s'en passait avant.

Dès le moindre rayon de soleil, ils viennent nombreux les enfants pour se défouler dans l'aire de jeux.

Les accompagnants sont sereins car elle est complètement sécurisée, sans risque pour les enfants. Alors ils s'assoient sur les bancs tout neufs qui viennent tout juste d'être installés, papotent entre eux, ou bien consultent leur smartphone, ou bien lisent, ou encore s'offrent langoureusement à la douceur des rayons du soleil. Lorsqu'ils auront grandi, les nouveaux arbres offriront, d'abord un peu d'ombre, puis davantage.

Et durant la période scolaire, juste après la cantine, les enfants des écoles courent à l'aire de jeux. Une saine activité digestive, juste avant de reprendre les classes de l'après-midi.

C'est un nouveau lieu de convivialité fort sympathique, animé par les rires des enfants.

Elle a du succès cette aire de jeux !

Son inauguration officielle a eu lieu le vendredi 7 juin à 17h en présence de Gérard Hédin, Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de M.Olivier Paccaud Sénateur et de Mme Anne Fumery Conseillère départementale. Ce fût ainsi l'occasion de remercier les instances ayant grandement participé au financement de ce superbe projet.



CADRE DE VIE

Nettoyage de printemps

Le samedi 23 mars dernier, un groupe d'adultes a encadré des enfants pour participer dans notre commune au nettoyage de printemps placé sous la gouvernance des Hauts de France.

Comme l'an dernier des volontaires pour cette démarche citoyenne ont donné de leur temps pour redonner un peu de son éclat à notre environnement souillé par les débris en tous genres abandonnés par des citoyens indécents.



C'est sous le signe de la bonne humeur et dans une ambiance conviviale que ces bénévoles ont parcouru les chemins alentours et ramené des sacs bien remplis.



C'est ainsi que plus de 400 kg ont été ramassés. L'ensemble des débris a été trié et les éléments recyclables ont pris place dans les containers qui leur sont destinés.

Il est bon de constater que d'année en année le volume de déchets collectés sur notre territoire diminue.

Cette matinée s'est terminée avec le verre de l'amitié et un diplôme de reconnaissance a été remis aux enfants ayant participé. Nous leur adressons un grand merci ainsi qu'à tous ceux qui se sont dévoués pour le respect de la nature et vous donnons rendez-vous l'an prochain.



L'épareuse Rousseau

L'entretien des accotements des routes et l'élagage des arbres sur les différents chemins entourant Haudivillers étaient jusqu'à maintenant assurés par des sociétés extérieures. Cela nous coûtait environ 2 000 euros tous les deux ans, rien que pour l'élagage.

La commune vient d'acquiescer pour 13 700 euros une épareuse neuve de marque Rousseau. Fixée sur le tracteur, elle nous permet de réaliser nous-même cet entretien en parfaite autonomie.

Soulignons la participation financière de Monsieur le Député Olivier Dassault à hauteur de 3 000 euros. Nous le remercions à nouveau pour cette aimable contribution.



Inauguration de la peinture du transfo



L'inauguration du poste de transformation après son embellissement par l'artiste Katerine Tatarintsev a eu lieu le 25 mars dernier.

Le rendez-vous rue de l'hôtellerie a permis de remercier tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation de cette peinture qui vient égayer l'entrée du village en arrivant de Fouquerolles.

Un verre de l'amitié à la salle Monique de l'Odéon a clôturé l'inauguration.

La dernière séance de la saison

Samedi 25 mai, c'était la dernière séance de la saison.

Durant l'été, il n'y aura pas de cinéma rural à Haudivillers, les spectateurs préférant généralement les barbecues, mariages, communions et autres réunions conviviales.

La reprise, ce sera le samedi 28 septembre à 20h30. Evidemment, nous ne connaissons pas encore le programme, mais dès début septembre nous placarderons l'affiche du film, puis distribuerons les tracts.

La saison s'est terminée assez fort avec QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU en mars qui a réuni 45 spectateurs, puis CONVOI EXCEPTIONNEL qui a laissé perplexes 35 spectateurs.

Ensuite, pour les écoles, et à leur demande, en séances de journée, nous avons projeté DUMBO qui a ravi 121 enfants. Puis, en fin d'après-midi,

le Ciné Rural 60 a invité tous les villageois à la projection gratuite de 5 courts métrages PAT ET MAT DEMENAGENT qui a tout de même réuni 31 spectateurs.

Enfin, nous avons terminé avec CHAMBOULTOUT avec 38 spectateurs.

Il est plaisant de constater que certains ont pris l'habitude de discuter entre eux avant la séance, et qu'il faut leur demander de s'asseoir. Le ciné rural devient un lieu de rencontre, et c'est tant mieux.

Le choix des films n'a pas été facile, car il doit se faire avant qu'ils sortent dans les salles. Et cette saison, nous n'avons pas eu de film réellement grand public tel ceux avec Dany Boon.

Mais ce n'est que partie remise.

Nous vous souhaitons un agréable été et vous donnons rendez-vous à la rentrée de septembre.

--	--	--	--

Une convention Pass permis pour trois jeunes Haudivillois



L'action portée par le Conseil départemental de l'Oise en faveur d'une aide financière octroyée aux jeunes pour passer leur permis vous a été présentée dans le bulletin communal n°14 (page 26). Vous pouvez retrouver tous les détails permettant de bénéficier de cette aide sur le site internet www.oise.fr.

Depuis ce début d'année, notre commune a eu le plaisir d'accueillir trois jeunes âgés de 18 ans et souhaitant s'engager dans le cadre du Pass permis. Ainsi, vous avez peut-être croisé Floriane Carlo, Léo Ardès ou Inès Lapeyronnie accompagnés de nos agents du service technique Jacky et Vincent.

Sur la base d'une convention passée avec la commune, les jeunes ont dû consacrer 70 heures de leur temps pour disposer en retour d'une prime de 600 € destinée à participer au financement de leur permis. Et comme dit le proverbe « On a rien sans rien »... et oui pour obtenir quelque chose il faut s'en donner les moyens et nos trois jeunes l'ont bien compris.

Floriane, qui est actuellement en école d'infirmière a travaillé pour la commune en février puis en avril. Loin des sujets de son futur métier mais proche de la vie du village, elle a participé avec dynamisme au nettoyage des espaces extérieurs et de la salle des fêtes avant d'en refaire, très consciencieusement, la remise en peinture. Dur, dur pour les mains certains jours !

Le Pass permis lui est venu à l'idée après en avoir entendu parlé dans les cours qu'elle suivait dans la filière ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) et elle apprécie l'aide dont elle bénéficie en retour.

Léo, étudiant au Lycée Félix Faure et souhaitant s'orienter vers le marketing, a rejoint l'équipe technique de la commune en mai puis en juin pour assurer le nettoyage des caniveaux, l'entretien des espaces verts mais aussi le désherbage du

cimetière. Là encore bien qu'éloigné de son projet professionnel et malgré l'effort physique nécessaire, il a su trouver de l'intérêt dans cette démarche qui lui a permis d'avoir un contact intéressant avec la vie du village .

Inès, étudiante en faculté de psychosociologie après avoir suivi une filière ST2S, s'est retrouvée en train de faire du fauchage et a participé, de bon cœur, aux travaux d'aménagement de la place. Elle a découvert la recette « du béton maison » et la menuiserie à la méthode Jacky. Malgré les courbatures, elle est enchantée de cette expérience au sein d'une équipe accueillante.

Ils ont tous trois ainsi découvert le quotidien de nos agents, la difficulté du métier, la variété des compétences mises en œuvre et l'indispensable polyvalence de l'équipe. Ils ne s'imaginaient pas vraiment ce que pouvait être le quotidien des agents du service technique et tous trois ont été unanimes, c'est physique mais sympathique !

En y réfléchissant, ils se sont dits que chacun pourrait entretenir son propre caniveau , ne pas jeter entre autres les paquets de cigarettes ou les tickets de grattage de la Française des jeux sur la route ou le trottoir. Ce serait du temps de gagné pour pouvoir mieux avancer sur d'autres projets.

Et pour finir, ils sont tous d'accord pour partager cette expérience et sont prêts à en parler autour d'eux pour que d'autres jeunes puissent également en profiter.

La commune ne peut que les remercier d'avoir choisi ce projet au sein de l'équipe technique et avoir apporté leur aide dans l'intérêt général de leur village.

Merci Floriane, Léo et Inès et à bientôt sur les routes de l'Oise...

ÉVÈNEMENTS

La cérémonie du 8 mai



Cette cérémonie est organisée pour commémorer le 74ème anniversaire de fin de la seconde guerre mondiale et rendre hommage aux personnes mortes pour la France.

A Haudivillers, c'est sous un ciel nuageux que commence la commémoration du 8 mai 1945, date à laquelle les combats ont cessé. C'est la capitulation de l'Allemagne nazie face aux armées alliées.

En souvenir de ces années de guerre où des millions de personnes sont mortes pour la France, les élus sont présents ainsi que la fanfare Harmonie Haudicoeur qui accompagne le défilé, comme chaque année. Des anciens combattants, des habitants, les sapeurs-pompiers, des représentants des associations, des enfants, des maîtresses, la directrice de l'école sont là.

La pluie commence à tomber quand Monsieur le Maire, accompagné de Madame Fumery, Conseillère départementale, invite les enfants de l'école à lire le message de l'UFAC du 8 mai 2019 (Union Française

des Associations de Combattants et de victimes de Guerre). Puis, Monsieur le Maire lit le message qui a été prononcé par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Une minute de silence est observée.

Ensuite, Monsieur le Maire invite les personnes présentes à se rendre devant les plaques commémoratives des trois résistants morts pour la France, M. Emile Hainaut et M. Jacques Boulanger et M. Raymond Valois.

Après ce recueillement, et toujours sous la pluie, le cortège se dirige vers la salle Monique de l'Odéon où du café, des boissons, de la brioche... les attendent sur des tables joliment fleuries. L'Harmonie Haudicoeur joue un morceau fort applaudi, puis Monsieur le Maire, dans une courte allocution, remercie toutes les personnes qui se sont rassemblées pour ce 74ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.



La fête communale 2019

Comme chaque année la fête communale reprend ses droits pour vous proposer de vous amuser en famille et entre amis, avec le lancement des festivités par le Karaoké qui aura lieu le vendredi 12 juillet à 19h30 dans la salle polyvalente.

Toute l'équipe s'affaire à préparer un char pour le défilé du samedi 13 juillet au soir.

Le samedi 13 juillet après-midi, vous êtes tous attendus pour les jeux, petits et grands. Les enfants et les adultes qui le souhaitent pourront venir présenter le vélo fleuri qu'ils auront confectionné et suivront un parcours d'agilité. Venez déguisés comme il vous plaira.

A 17h30, l'association Haudi sur Scène nous présentera son spectacle de danse et de chants, pour notre plus grand plaisir.

A la nuit tombée : feu d'artifice.

La journée du dimanche 14 juillet débutera à 8h30 avec le traditionnel concours de pétanque ouvert à tous. Après la remise des lots et des récompenses, vous pourrez vous régaler avec une jambalaya réalisée sur place devant vos yeux. La réservation

est à faire auprès de notre secrétariat de mairie au prix de 12€ avec dessert. L'apéritif sera offert.

La cérémonie et le défilé du 14 juillet en compagnie des pompiers d'Haudivillers et de l'Harmonie Haudicoeur seront suivis du concert de musique que nous avons plaisir à écouter chaque année. Ensuite, ce sera le traditionnel vin d'honneur.

Les tickets gratuits offerts aux enfants par la Mairie ont été distribués mi-juin sous enveloppe en même temps que la proposition de choix du jouet de Noël. Ils donnent accès au manège, aux autos-scooters ou au château gonflable.

Venez nombreux à la fête communale de notre beau village de Haudivillers. Encore une fois, elle se déroulera dans une ambiance festive. Nous aurons grand plaisir à vous accueillir comme il se doit, avec vos familles, vos enfants, vos amis et collègues de travail.

A très bientôt !

Retrouvez tout le détail des festivités à la fin du bulletin, avec le calendrier des manifestations.

LE COIN DES ENFANTS

Le 100e jour

A l'occasion du 100e jour d'école, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont participé à des ateliers sur le nombre 100. (100 mots à trouver, le nombre intrus, la farandole des 100 ballons, la pyramide des 100 timbales, constructions à partir de 100 objets...)

Les élèves ont aussi préparé 100 crêpes pour leurs camarades de l'école.





LE CIRQUE S'INVITE À L'ÉCOLE



**AU PROGRAMME :
RIGOLADE
ÉQUILIBRE
JONGLAGE
S'ENTRAIDER
SE SURPASSER
ENCORE RIGOLADE
AMUSEMENT
ET
TOUJOURS AVEC LE SOURIRE**



MERCI À JEAN-MICHEL ET OLIVIER POUR LEUR BONNE HUMEUR



PIC • COLLAGE

Le carnaval

Le 5 mars a eu lieu le carnaval des écoles. Tous les élèves du RPI se sont retrouvés à Haudivillers pour défiler dans les rues du village. Un goûter a clôturé l'après-midi.



Le Carnaval De



es Petits Moyens



La bibliothèque

Les classes de MS/GS, CP/CE1 et CE1/CE2 se rendent régulièrement à la bibliothèque du village. Les élèves sont accueillis par Mme GUEGAN. Il leur est proposé d'emprunter un livre et une lecture est faite par l'enseignante.



Le ciné-rural

Dans le cadre de notre projet cirque et en coopération avec le ciné-rural, les élèves du RPI ont pu visionner le film « Dumbo » de Tim BURTON.



La passion de l'authentique.

C'était une envie persistante depuis l'enfance. Restaurer une maison ancienne. Mais pas ailleurs, à Haudivillers, puis l'habiter. Alors, en septembre 2016, c'est le grand coup de coeur lorsque Mickaël visite cette maison en ruine qu'il avait repérée dans la rue de l'Hôtellerie. «A peine entré, je savais qu'elle était pour moi» se rappelle-t-il, les yeux pétillants.

Pour Noël, l'acte de vente est signé.

Il faut dire que Mickaël Hummel est charpentier de métier. Le travail ne lui fait pas peur. 1834 est gravé sur l'habillage en bois de la grande cheminée picarde dont les briques du contrecoeur symbolisent une betterave, mais la maison semble beaucoup plus ancienne. Le dernier occupant avait concentré son logement autour de la cheminée car le reste, en délabrement avancé, prenait l'eau.

Tout début 2017, le chantier démarre.

Dans un premier temps, Mickaël croit qu'il peut mener une restauration «debout», c'est-à-dire en gardant les éléments sur place, sans démonter. Mais au fur et à mesure de son inspection, avec son père Jacky, ils se rendent compte que beaucoup de sections de bois sont pourries de l'intérieur. La déprime s'installe.

Mais la motivation reprend le dessus. Mickaël décide de tout démonter, bois, briques et pierres puis de tout reconstruire depuis le sol, sauf la cheminée conservée en l'état jusqu'au plafond. Il doit pour cela tout étayer afin que les parties ne s'effondrent pas et ne s'abîment pas au sol.



Il n'y a pas trouvé de trésor caché, mais beaucoup de poussière et de cadavres secs de rats.

Avec Jacky, il numérote tout ce qu'ils démontent, nettoie, brosse, inspecte, trie, ordonne et range. Les deux tiers des pièces de chêne constitutives de la charpente ne sont pas récupérables. Les briques ont été fabriquées à Haudivillers et certaines portent la marque de leur origine.

L'objectif est de reconstruire la maison au plus proche de l'identique dans son aspect extérieur, dans ses dimensions et avec la même surface habitable de 120 m² au rez-de-chaussée, en ajoutant quatre lucarnes pour rendre l'étage habitable.

Après avoir extrait avec peine l'ancienne fondation en silex, la dalle est coulée au même emplacement. Les soubassements sont remontés avec les mêmes briques et les mêmes pierres scellées à la chaux.

La charpente est restaurée à plat sur le sol avec des pièces de chêne neuves lorsqu'il faut remplacer les manquantes. Il convient de modifier le dessin des fermes, «retrousser les entrants», pour rendre l'étage habitable. Tous les assemblages sont chevillés avec des clés

en utilisant le cintre des bois afin qu'ils résistent au mieux.

En termes techniques, se succèdent au sol la « mise en ligne sur l'épure », puis le « piquage » au fil à plomb pour tracer les coupes, puis le « taillage » suivi de « l'assemblage à blanc », toujours au sol, le numérotage, le démontage et enfin le traitement insecticide.

Un travail d'artiste qui prend dix mois.

Ensuite, c'est le remontage sur place. C'est très physique et très dangereux. Les pièces sont lourdes et leur manipulation en hauteur est délicate.



Pour l'hiver 2018, les colombages et la charpente sont en place. La toile de sous-toiture est posée et l'ouvrage est hors d'eau. Dévoiyé vers le nord-est, le conduit de cheminée sort du toit en briques jointoyées à la chaux et un beau mitron est posé, scellé et domine l'édifice. On pourrait presque chauffer la maison, sauf que les murs sont encore à claire voie, en courant d'air. Les quatre lucarnes à capucine sont fabriquées, puis assemblées, installées. La maison prend forme.

La pose de la couverture est prévue pour cet été 2019 avec des tuiles plates anciennes, en panachant les couleurs.

Prochainement, les colombages seront lattés en châtaigner, puis comblés au torchis. Ainsi, les murs respireront tout en préservant les bois de l'humidité et des insectes. Mickaël prévoit de peindre le chêne, soit en gris-bleu, soit en gris-vert comme on le voit encore à Gerberoy sur certaines maisons anciennes.

Les fenêtres seront probablement en bois avec double vitrage isolant. La maison sera isolée

selon la norme RT2012 et le chauffage se fera principalement par le poêle à bois qui trônera devant la grande cheminée, le complément éventuel se faisant à l'électricité.



Mickaël prévoit encore au moins deux années de labeur avant de pouvoir habiter la maison.

Le travail déjà réalisé, en plus d'être colossal, est magnifique. Probablement, il y aura encore des hauts et des bas dans la motivation, mais, maintenant que l'ouvrage a bien pris forme et qu'il est hors d'eau, c'est avec un bon courage que, étape après étape, Mickaël poursuit la reconstruction avec l'aide de Jacky.

A terme, non seulement Mickaël habitera une authentique maison picarde restaurée de ses mains avec passion, pourvue du confort moderne, mais le village pourra également être fier de cette reconstruction qui embellira le cadre de vie.



Dans la cour, il y avait une marre entourée d'un joli muret. Mickaël prévoit de la remettre en service.

Mais cela, c'est une autre histoire.

NOTRE VILLAGE



Collection Bouquillion

HAUDIVILLIERS — Place et École des Filles



VIE PRATIQUE

Le recensement citoyen

Les jeunes filles et les jeunes garçons nés en mai, juin ou juillet 2003 doivent se faire recenser entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Ils doivent spontanément se faire recenser auprès de la mairie du lieu d'habitation (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement doit être effectué également pour passer le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire... et être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.



Cette démarche peut se faire par le titulaire lui-même ou son représentant légal. Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

Cette démarche peut également être effectuée en ligne sur le site « service-public.fr » dans la rubrique « recensement, JDC et service national ». Cliquez ensuite sur « recensement militaire (ou recensement citoyen) ». Puis « démarche » et « accéder au service en ligne ».

Carte ON PASS : accès déchetteries

Depuis le 1er avril 2019, la carte Beauvaisis « On Pass » est étendue aux DECHETTERIES.

Pour accéder aux déchetteries de l'Agglomération, vous deviez jusqu'alors présenter un justificatif de domicile. Depuis le 15 avril 2019, la présentation de votre carte On Pass vous suffit (BOP pour les moins de 26 ans, ILLICO à partir de 26 ans ou Seniors Privilèges pour CCAS de Beauvais). **À partir du 15 octobre 2019, elle deviendra même l'unique moyen d'accès aux déchetteries.**

Cette carte est gratuite et peut être remise lors de l'inscription aux piscines et médiathèques de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) et de la ville de Beauvais. **Vous pouvez la demander également en mairie** (se munir d'un justificatif de domicile et d'une photo) ou en ligne sur le portail de télé-services citoyen.beauvaisis.fr ou vous trouverez le dépliant reprenant toutes les informations relatives à ce service y compris pour les professionnels.

Découvrez les avantages offerts aux plus jeunes disposant de la carte BOP, sur les réseaux sociaux et sur www.tribu-bop.fr



TRUCS ET ASTUCES

Répulsif anti pigeon



Collez deux CD l'un à l'autre et accrochez-les tout simplement en hauteur. Les CD réfléchiront la lumière, lorsqu'ils seront en mouvement et agiront comme des miroirs, ce qui est excellent pour éloigner les pigeons.

Alors ne jetez plus vos vieux CD ou DVD, mais plutôt utilisez les CD pour faire fuir les pigeons simplement et gratuitement



Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité (CNI)

Ce téléservice est disponible dans l'ensemble de nos départements.

[>> Je fais ma pré-demande en ligne](#)

(nécessite la création d'un compte)

En vue de **simplifier les démarches** pour les usagers, un téléservice « Pré-demande CNI » est mis en place pour une première demande de CNI ou un renouvellement.

La demande de CNI, ou le renouvellement de celle-ci, repose actuellement sur le document CERFA n°12100*02 (ou 12101*02 pour les mineurs). Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur ce CERFA.

Qui peut utiliser ce téléservice ?

Ce téléservice est disponible dans l'ensemble des départements français.

Comment je procède sur le site internet ?

1. [Je créé mon compte ANTS](#) ,
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité).
3. Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mel un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
4. En cas de perte ou de vol de votre CNI, vous devrez :

- acheter un **timbre fiscal dématérialisé en ligne**,
- sauf si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé, acheté au préalable.

Nota : La pré-demande dans l'une des collectivités de **Nouvelle-Calédonie, Polynésie française ou de Wallis et Futuna**, est également possible. Si le paiement d'un timbre papier fiscal est nécessaire, **vous devrez vous en acquitter lors du recueil en mairie.**

Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

1. Je contacte [une mairie équipée du dispositif de recueil](#) d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil,
2. Lors de mon déplacement en mairie,
 - J'apporte mon **numéro de ma «Pré-demande CNI»**, indispensable à la mairie,
 - J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le **numéro de votre demande de CNI.**

Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez :

- Suivre l'avancement de la [production de votre CNI en ligne](#) ,
- Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS.

Les 8 étapes de la création d'un passeport

Les différentes étapes de la création d'un passeport biométrique, depuis la demande en mairie (ou consulat) jusqu'au demandeur.

Étape 1 : collecte des pièces nécessaires à la création du passeport,

Étape 2 : numérisation de la photo du demandeur,

Étape 3 : remise du récépissé (preuve de votre demande) ; le dossier est transmis, par voie dématérialisée, en préfecture.

Étape 4 : la préfecture réceptionne votre dossier numérique, instruit et valide la demande ; le dossier est alors transmis par voie dématérialisée, à l'Imprimerie Nationale.

Étape 5 : fabrication du passeport ; le passeport est envoyé directement à la mairie qui a initié la demande.

Étape 6 : réception du passeport,

Étape 7 : contrôle des empreintes du demandeur lors de la remise du passeport,

Étape 8 : remise du passeport au demandeur (contre remise de l'ancien passeport, si c'est un renouvellement).

Coût d'un passeport

Le coût d'un passeport est le même pour une première demande et pour un renouvellement.

Le demandeur doit fournir la photographie d'identité.

Le coût du passeport est de :

- Pour les personnes majeures : 86 euros,
- Pour les mineurs de plus de 15 ans : 42 euros,
- Pour les mineurs de moins de 15 ans : 17 euros



Le montant de votre passeport se règle par timbre électronique uniquement (depuis le 01/01/2019).

ENVIRONNEMENT

Fongicide naturel



Au détour d'un chemin sur la route menant de Montreuil-sur-Brèche à Haudivillers, on peut observer la volonté d'un agriculteur de faire connaître son engagement pour l'utilisation de produit naturel dans un objectif de protection de l'environnement.

L'utilisation de produits de biocontrôle prend chaque jour plus de place dans le raisonnement de la protection des cultures.

N'oublions pas que l'eau de nos robinets, celle que nous buvons et qui nous sert à cuisiner, provient de la nappe phréatique située sous notre village et alimentée en partie par les pluies qui traversent notamment les terres agricoles .

Initiative remarquable, appréciée et partagée dans notre bulletin.

Le frelon asiatique se rencontre-t-il fréquemment dans l'Oise ?

On estime que le frelon asiatique a été introduit en France en 2005. Il s'agit d'une espèce très invasive. Aujourd'hui, quasiment tous les départements ont été colonisés. Dans l'Oise, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 60) est intervenu sur un nid en 2015, 12 en 2016, 70 en 2017 et environ 1200 en 2018.

L'ampleur de l'invasion est telle à ce jour que l'éradication n'est plus envisageable. Cette espèce est désormais installée dans notre département.

Comment reconnaître un frelon asiatique ? Et un nid de frelons asiatiques ?

Le frelon asiatique se reconnaît à sa livrée foncée : il possède un thorax entièrement brun noir velouté et des segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune. Le 4^e segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé. La tête est noire, la face jaune orangée, les pattes jaunes à l'extrémité.



Le nid du frelon asiatique est volumineux et construit en fibres de bois mâchées. Il est composé de plusieurs galettes d'alvéoles entourées d'une enveloppe faite de larges écailles de papier, striées de beige et de brun. L'orifice de sortie est petit et latéral alors qu'il est large et basal chez le frelon d'Europe. Le nid est sphérique quand il est abrité, mais il peut devenir ovalaire et atteindre jusqu'à 1 m de haut et 80 cm de diamètre quand il est fixé en hauteur.

La brochure ci-jointe vous permettra d'identifier un frelon asiatique et son nid.

Où trouve-t-on les nids ?

Le frelon asiatique installe de préférence son nid dans les hautes branches des grands arbres, en zone urbaine ou agricole comme en milieu boisé.

Cependant, il peut s'établir par défaut dans tout autre endroit abrité, comme une haie.

Le frelon asiatique est-il dangereux pour l'Homme ?

Le frelon asiatique n'est pas agressif en temps normal. En revanche, il deviendra très agressif s'il perçoit la présence de l'Homme comme une menace pour le nid, avec la particularité de pouvoir piquer plusieurs fois. Il n'y a pas plus de risque d'agression à plus de 10 mètres qu'avec un nid de guêpes.

Si la piqûre n'est pas plus douloureuse que celle d'une guêpe, les personnes allergiques au venin d'hyménoptères doivent rester très prudentes.

Le piégeage est-il efficace ?

Pour qu'un piège soit réellement efficace, il faut que son appât soit attractif pour le frelon asiatique, répulsif pour les autres insectes et durable dans le temps. Des recherches dans ce sens sont en cours, mais il n'existe à l'heure actuelle aucune solution efficace.

Il est donc déconseillé de chercher à poser des pièges, car ces pièges sont actuellement non sélectifs et ont souvent un impact important sur un grand nombre d'autres insectes, notamment les abeilles

En outre, les plus grands nids de frelons asiatiques peuvent produire plus de 13 000 individus au cours de la saison et peuvent contenir à l'automne près de 2 000 ouvrières qui élèvent au moins 500 futures fondatrices et autant de mâles. La forte résilience des colonies de frelons à la mortalité de leurs ouvrières rend l'effet de ce piégeage négligeable sur la survie des colonies.

Faut-il obligatoirement détruire un nid de frelons asiatiques ?

Non, quand le nid n'est pas à proximité des habitations ou des activités humaines, il n'y a aucune raison de détruire le nid, alors que les colonies ne vivent qu'un an. Les frelons asiatiques, en fin d'automne, sont condamnés à mourir de faim ou de vieillesse avant le printemps suivant.

Aussi il peut être admis qu'aucune action de destruction d'un nid situé en extérieur ne soit entreprise après le 30 novembre.

Comment procéder à la destruction d'un nid ?

Par mesure de sécurité, il est fortement déconseillé de chercher à détruire soi-même un nid sans les protections et l'équipement professionnels adéquats. Les frelons asiatiques réagissent en effet rapidement à toute menace, en attaquant massivement l'agresseur et son entourage. De plus, un nid détruit en partie seulement serait rapidement reconstruit.

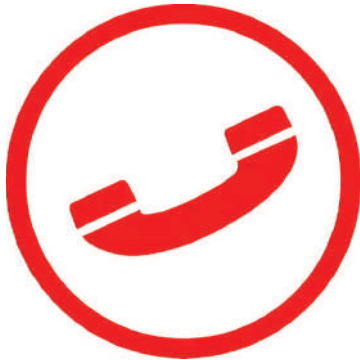
En outre, l'utilisation d'insecticide doit être maîtrisée et le nid éliminé suivant les pratiques réglementaires en vigueur sur la gestion des déchets, pour que les insectes morts et l'insecticide ne soient pas consommés par les oiseaux ni diffusés dans l'environnement.

Il est donc recommandé de faire appel à des professionnels.



Crédit photo : Fredrice/Wikito

Dans quels cas appeler les sapeurs-pompiers au 18 ou 112 ?



Le service départemental d'incendie et de secours de l'Oise (SDIS 60) assure cette mission quand l'analyse de l'appel révèle :

- une notion de **danger immédiat pour la population** et lorsque celle-ci est vulnérable (enfants, personnes invalides ou âgées, personnes allergiques) ;
- un **danger localisé dans ou à proximité** d'un bâtiment public, une infrastructure publique ou perturbe l'activité d'une entreprise (IME, EHPAD...)

Ainsi, les sapeurs-pompiers du SDIS 60 apprécient **au cas par cas** le caractère urgent de l'opération et l'irminence du péril.

Dans ce cadre, les sapeurs-pompiers du SDIS 60 assurent cette mission gratuitement.

En revanche, afin de ne pas mobiliser inutilement les moyens opérationnels du SDIS 60, **les sapeurs-pompiers n'interviennent pas en l'absence d'urgence** (nid sur un terrain isolé ou éloigné de toute habitation ou d'un bâtiment public). Les particuliers sont alors renvoyés vers les entreprises privées.

Combien coûte une destruction de nid ?

Les entreprises privées ont la liberté de fixer leurs tarifs, qui varient en fonction de la complexité de l'intervention (en fonction de l'accessibilité du nid notamment).

Le professionnel, préalablement à toute intervention, doit communiquer au consommateur des informations précontractuelles notamment celles visant à déterminer le coût de la prestation.

Le devis n'est pas obligatoire dans ce cas de figure. **Il est toutefois recommandé de consulter plusieurs prestataires afin de faire son choix sur le fondement de devis détaillés** qui mentionneront :

- la date du devis ;
- le nom et l'adresse de la société ;
- le nom du client ;
- la date de début et la durée estimée des travaux ;
- le décompte détaillé de chaque prestation en quantité et en prix unitaire ;
- le prix de la main d'œuvre ;
- les frais de déplacement ;
- la somme globale à payer HT et TTC.

Credit photo : Cheick Saïdou / agriculture.gouv.fr



Par ailleurs, **toute prestation d'un montant supérieur à 25 euros TTC doit donner lieu à la délivrance d'une note (facture)** qui doit comporter les mentions suivantes :

- les coordonnées du prestataire ;
- la date de rédaction de la note ;
- les dates et lieu d'exécution de la prestation ;
- le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation et produit fourni ou vendu (ex : taux horaire et nombre d'heures travaillées). Pièce facultative si le devis le comporte déjà ;
- la somme totale à payer hors taxes et toutes taxes comprises ;
- le nom du client, sauf opposition de celui-ci.

La note doit être délivrée dès que la prestation a été rendue, et en tout état de cause avant le règlement du prix de la prestation.

Enfin, l'usage professionnel des produits chimiques destinés à la destruction des frelons, appelés « biocides », nécessite la détention d'un certificat « Certibiocide ». Il est individuel et attribué à une personne physique (et non à une personne morale).

Où trouver des informations complémentaires sur le frelon asiatique ?

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site du musée national d'histoire naturelle : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/>



Coup de pouce ÉNERGIE

Coup de pouce économies d'énergie 2019-2020

Source : site officiel du ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Depuis le début de l'année 2019, le ministère de la transition écologique et solidaire a fait le choix de massifier ce dispositif et d'aider désormais tous les particuliers à sortir des énergies fossiles, à isoler leur logement et ainsi à diminuer significativement leurs factures de chauffage.

Ce nouveau dispositif prévoit la mise en place, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, de bonifications de certaines opérations pour lesquelles le demandeur se sera engagé à travers une charte permettant l'octroi de primes significatives par les ménages diminuant ainsi leur reste à charge lors des travaux. La bonification concerne des opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2020, pour lesquelles le demandeur des CEE est signataire de l'une des chartes d'engagement « Coup de pouce Chauffage » ou « Coup de pouce Isolation ».

Qui peut bénéficier de l'offre « Coup de pouce » ?

Tous les ménages peuvent bénéficier de cette offre. Les montants de primes attribués seront cependant différenciés en fonction de leurs niveaux de ressources. Les ménages les plus modestes bénéficieront de primes plus importantes.

Les revenus pris en compte correspondent à la somme des revenus fiscaux de référence mentionnés sur les avis d'imposition ou de non-imposition de l'ensemble des personnes composant le ménage au titre des revenus de l'année N-2 ou N-1. Les avis de situation déclarative émis par l'administration fiscale peuvent également être utilisés.

Quelles primes et pour quels travaux ?

Les signataires pourront s'engager « à la carte » en signant une des chartes « Coup de pouce Chauffage » et « Coup de pouce Isolation » ou les deux, en fonction des offres qu'ils souhaitent mettre en place.

En fonction du revenu des ménages et du type d'équipement à remplacer, la charte « Coup de pouce Chauffage » prévoit des primes, pour le remplacement d'une chaudière ou pour le remplacement d'un équipement de chauffage au charbon par un appareil de chauffage au bois très performant.

La charte « Coup de pouce Isolation » prévoit des primes pour l'isolation des combles/toiture et isolation de planchers bas.

Où se renseigner pour avoir des conseils ?

Vous pouvez consulter le site internet « FAIRE » ou contacter un conseiller FAIRE au 0808 800 700 (service gratuit + prix de l'appel) pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.

Pour chaque offre, les signataires des chartes « Coup de pouce Chauffage » et « Coup de pouce Isolation » mettent à disposition du public un site internet et le cas échéant les contacts téléphoniques où les ménages peuvent se renseigner.

Votre avis d'imposition sur le revenu ou un autre document justifiant de vos revenus vous sera demandé pour prouver votre éligibilité.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous connecter sur le site de l'ANAH – Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat- : www.anah.fr ou contacter l'ADIL – Agence Départementale Info-Logement- à Beauvais

Lancement du Programme « SAVOIR ROULER A VÉLO »



MINISTÈRE
DES SPORTS

Le 17 avril, le gouvernement a lancé son programme « Savoir Rouler à Vélo ». Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Cette initiative interministérielle, pensée au bénéfice direct des enfants et des familles, est pilotée par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur, la ministre des Transports ainsi que la Sécurité routière.

Savoir Rouler à Vélo : C'est quoi ?

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation encadrée de 10 heures réparties en 3 étapes. **Bloc 1 - Savoir pédaler** = maîtriser les fondamentaux du vélo. **Bloc 2 - Savoir circuler** = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. **Bloc 3 - Savoir rouler à vélo** = circuler en autonomie sur la voie publique. Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire,

périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du **Programme « Savoir Rouler à Vélo »**, comme la Fédération Française de Cyclisme ou la Fédération des Usagers de la Bicyclette, qui mobilisent tous leurs clubs, en association avec la Prévention Routière.

Où s'inscrire ?

Pour trouver la formation « Savoir Rouler à Vélo » la plus proche de chez soi, rendez-vous sur www.savoirroulervelo.fr. Plus de 1000 clubs ou associations seront répertoriés sur la cartographie du site internet, sur lequel les familles pourront aussi trouver des tutoriels pédagogiques.



Pourquoi le « Savoir Rouler à Vélo » ?

Le Programme « Savoir Rouler à Vélo » propose aux familles un dispositif accessible et utile destiné à renforcer la pratique du vélo chez les enfants, mais aussi les conditions de sécurité de cette pratique sur la voie publique. Par ailleurs, il s'inscrit dans le cadre du **Plan vélo et mobilités actives**, initié par le Gouvernement, dont l'objectif est de multiplier par trois l'usage du vélo en France et atteindre les 9 % de déplacements à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le Programme « **Savoir Rouler à Vélo** », comme d'autres programmes notamment développés au sein des établissements scolaires, fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière, auprès des plus jeunes qui sont de plus en plus touchés par la sédentarité, tout en encourageant un mode économique et écologique de déplacement.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Plus d'informations sur www.savoirroulervelo.fr

Recette

Pain de poisson à la tomate



Préparation : 20 minutes

Cuisson : bain marie 50 mm

Thermostat : 6 ou 210°

Ingrédients pour 8 personnes :

- 1kg de cabillaud ou de lieu, dans un court-bouillon très corsé
- 6 œufs
- 1 boîte de sauce tomate
- 1 cuillère à café bien pleine de sel
- Poivre blanc (moulu)
- Persil haché
- 50 ml jus de citron
- 1 tomate



Otez la peau et les arêtes du poisson.

Battez les œufs, ajoutez la sauce tomate, le sel, le poivre blanc, le persil et le jus de citron.

Insérez la chair du poisson délicatement avec les autres éléments (attention ne pas la mixer).

Versez dans un moule beurré de 28 cm de long et faites cuire à four chaud et au bain marie, en couvrant d'un papier d'aluminium pendant les 30 premières minutes.

Démoulez froid et servez sur un plateau à cake.

Coupez quelques tranches de tomate et disposez-les sur le pain.

Le pain de poisson peut être accompagné d'une salade avec une sauce de votre choix.

L'été ... saison chaude et synonyme de vacances



L'été se définit comme étant la saison la plus chaude, commençant au solstice de juin (d'été) pour finir à l'équinoxe de septembre (d'automne). Les températures sont les plus élevées. Comme nous attendons le printemps qui voit reverdir et reflourir nos campagnes, l'été est pour nous synonyme de vacances. C'est la période où les écoliers sont mis au repos durant deux mois –juillet et août- et où, pour une grande partie d'entre nous, on part en vacances sous la chaleur du soleil.

Aussi, comme toutes les saisons, l'été se définit de manière astronomique, météorologique et calendaire.

L'été débute dans l'hémisphère nord, à la période la plus chaude de l'année, entre les deuxième et troisième trimestres, c'est-à-dire aux mois de juin, juillet et août. Dans l'hémisphère sud, l'été est inversé. Il se situe entre le dernier trimestre de l'année et le premier de l'année suivante, c'est-à-dire les mois de décembre, janvier et février.

D'un point de vue astronomique, les événements remarquables sont les deux solstices (jour le plus long et nuit la plus longue) et les deux équinoxes (égalité des jours et des nuits).

D'un point de vue météorologique, les températures de la journée sont plus intenses quelques semaines avant le solstice d'été. L'ensoleillement maximal est à son comble. La terre et la mer mettent un certain temps à se réchauffer. À cette période de l'année, début juin, le risque de gel tardif (gelées blanches) est exclu.

D'un point de vue calendaire, les dates de l'été sont différentes selon les pays et les cultures. En Russie, l'été est fixé au 1er juin. Cette date coïncide avec la période de l'été météorologique. D'autres pays, comme la France, installent l'été sur la période allant du solstice d'été (20 ou 21 juin) à l'équinoxe d'automne (22 ou 23 septembre). Le calendrier chinois fait débiter l'été vers le 6 mai. Et dans l'ancien calendrier irlandais celtique, l'été commençait dès le 1er mai. Enfin, en Asie, l'été va de mars à mai ou début juin, période la plus chaude de l'année qui s'achève avec l'arrivée de la mousson ou des grandes pluies.

L'été, c'est aussi la période de fructification, phénomène de transformation par fécondation des fleurs en fruits.

Alors, nous attendons tous avec impatience l'été pour, comme le dit l'expression, « se mettre en costume d'été, se vêtir légèrement, prendre ses habits d'été ».

Ne parle-t-on pas de l'été de la Saint-Martin, période de temps ensoleillé et radouci, après les premières gelées de l'automne et juste avant l'hiver qui correspond aux huit ou dix jours d'automne qui devanent ou qui suivent la fête du 11 novembre. Et l'écrivaine Colette d'écrire « Elle garde son chapeau de jardin roussi par trois étés ».

Martine Hummel

Elle est pas belle la vie ?

Vous avez remarqué combien on se traîne désormais sur nos routes limitées à 80 km/h ? Et, comme ils ont du mal à se recalibrer visuellement sur cette nouvelle vitesse, la plupart des automobilistes roulent même en dessous du 80, par peur d'une prune.

Et c'est un grand bien pour l'Economie de la France. Hé oui !

Déjà il a fallu refaire tous ces panneaux de limitation éparpillés sur nos 400 000 km de routes, démonter les anciens, remonter les nouveaux. Un beau chiffre d'affaire pour les fabricants de panneaux et de l'emploi pour ceux qui ont fait le changement.

Et puis, il y a tous ces flashes supplémentaires qui donnent davantage de travail au centre Rennais de traitement des infractions et à tous les facteurs qui distribuent les avis de contravention. Ils diminuent le chômage et font rentrer beaucoup d'argent dans les caisses de l'Etat.

Quoiqu'il y a beaucoup de radars inopérants car tagués, arrachés, cabossés ou bien brûlés... Mais qu'à cela ne tienne, les réparer ou les changer, cela fait fonctionner encore plus les fabricants et les installateurs. Les radars cabines sont vendus sur catalogue 27 000 €, mais on nous dit que cela coûte entre 80 000 et 100 000 € pour les changer, comme quoi la main d'oeuvre pour les remettre en état coûte cher et rapporte beaucoup d'argent quelque part. C'est de l'emploi.

Mais surtout, on passe beaucoup plus de temps sur la route, dans nos voitures.

Au lieu de descendre sur son lieu de vacances d'une seule traite, dans une seule journée, maintenant le trajet est bien plus long. On organise des jeux avec les enfants qui sinon ronchonneraient à l'arrière de la voiture et on fait escale chez le tonton qu'on commençait à perdre de vue. C'est la famille qui se consolide et se reconstitue.

Et, tant qu'à faire, on s'arrête pour boire des cocos à 3,50 €, ou pour déjeuner, voire pour dormir dans un hôtel. Cela fait fonctionner l'Economie.

A moins qu'on choisisse l'autoroute pour aller plus vite et dans ce cas on aide les sociétés d'autoroutes à réaliser leur marge bénéficiaire, d'autant plus aisément qu'elles viennent d'augmenter les tarifs. Et comme ces bénéfices sont destinés à être réinvestis dans l'amélioration du réseau autoroutier et la reconstruction des péages brûlés par les gilets jaunes, c'est du boulot en plus.

C'est indéniable, la limitation à 80 km/h améliore les relations familiales, dope l'économie de la France et de quelques-uns et aide à la résorption du chômage en créant de l'emploi.

Vivement qu'on passe à 70 km/h !

Elle est pas belle la vie ?



Bernard Clerget

Proverbes

**« Aux grands maux,
les grands remèdes » :**

face à des maux graves, il faut savoir prendre des décisions énergiques.

« Le soleil n'échauffe que ce qu'il voit » :
Pour bénéficier des bienfaits de quelqu'un d'important, il faut rester auprès de lui afin de ne pas se faire oublier.

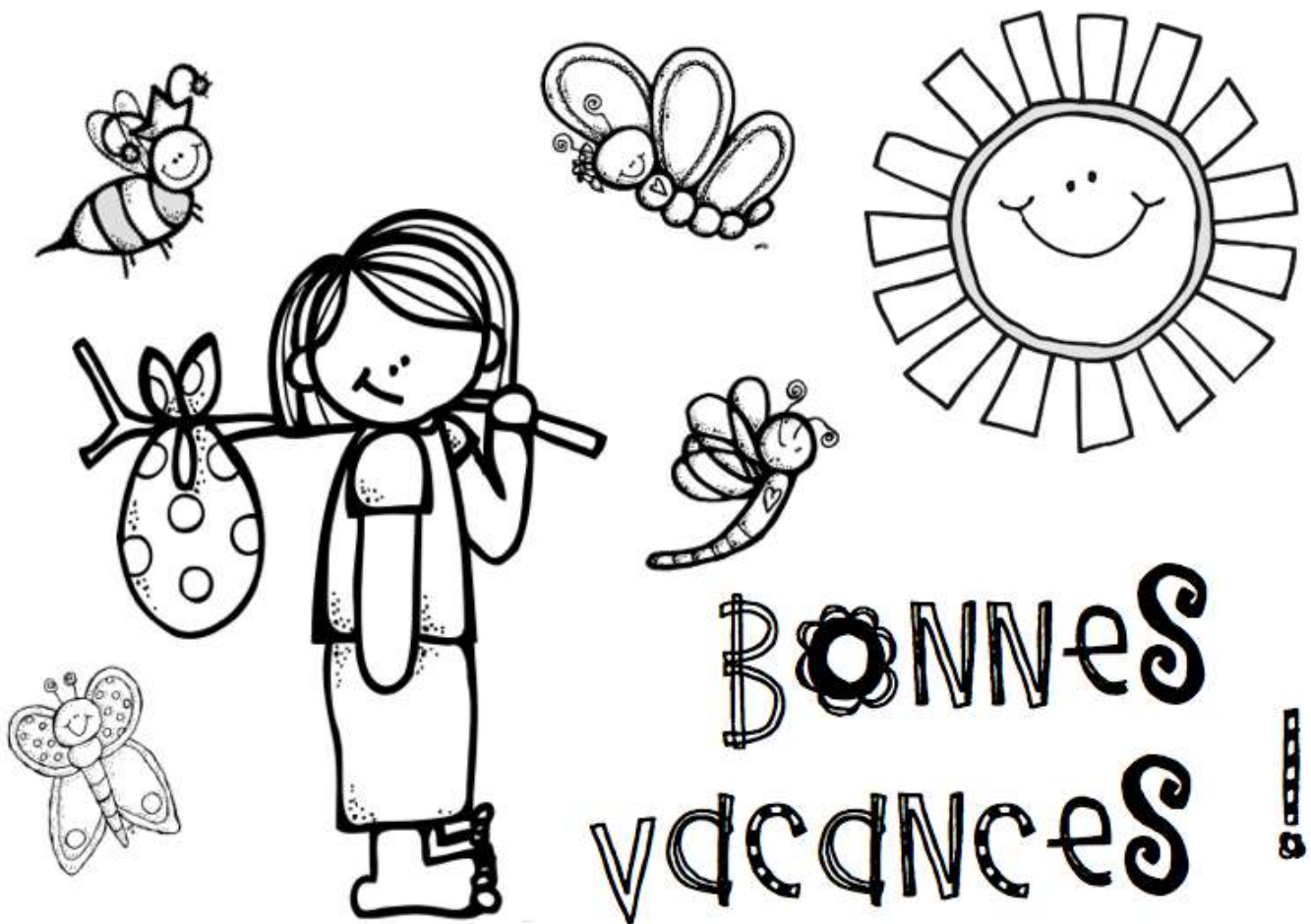
Citations

**Un millionnaire est un milliardaire qui
vient de payer ses impôts.**

Jean Rigaux

**C'était un Français qui payait tellement
d'impôts... que le jour où il mourut... le
gouvernement fit faillite.**

Roger Pierre



Trouvez les 7 différences



Sudoku

facile

	2	1	9		5			
3	4	6		1		8		
7		9		4	6		3	
	8	3		5				7
					3		9	
		4		2	8	5		3
9				8	1	3		4
	1	8		7		9	6	
5	3	7	6	9				1

difficile

8	9	3	7			4		
		7	6		4		8	
				3				7
		4		8		9		
			4	6			7	
7	1		2					
	3			5				4
5		2			8	6		
4			9	7			3	

Dictons picards par François Beauvy

Quand ch'couq il o cantè, el glaine a doèt s'taire

C'est une réalité de la basse-cour. Quand le coq chante, les poules ne caquettent pas. Mais ici, il s'agit d'humour et plus encore du machisme d'une époque heureusement révolue : Quand l'homme a parlé, sa femme doit se taire.

Tiot poèyi, méchantes gins» ou «Quiot poèyi, méchants gès

Signification : Petit pays, méchantes gens. Blason populaire de plusieurs villages, notamment de Nivillers. Cela laisse entendre que plus le pays est petit, plus les médisances vont bon train, car tout le monde se connaît bien.

SOLUTIONS

8	2	1	9	3	5	7	4	6
3	4	6	2	1	7	8	5	9
7	5	9	8	4	6	1	3	2
1	8	3	4	5	9	6	2	7
2	7	5	1	6	3	4	9	8
6	9	4	7	2	8	5	1	3
9	6	2	5	8	1	3	7	4
4	1	8	3	7	2	9	6	5
5	3	7	6	9	4	2	8	1

8	9	3	7	1	5	4	6	2
1	5	7	6	2	4	3	8	9
2	4	6	8	3	9	1	5	7
6	2	4	5	8	7	9	1	3
3	8	9	4	6	1	2	7	5
7	1	5	2	9	3	8	4	6
9	3	8	1	5	6	7	2	4
5	7	2	3	4	8	6	9	1
4	6	1	9	7	2	5	3	8

NUMÉROS UTILES



Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Hôpital : 03 44 11 21 21
EDF : 0810 347 948




www.3237.fr

CALENDRIER MANIFESTATIONS

JUILLET

DIMANCHE 7 - Concert de violoncelles à l'église - 16h - gratuit

VENDREDI 12
SAMEDI 13
DIMANCHE 14 - Fête Communale 

DIMANCHE 21 - Pétanque (ouvert en externe) 

LA FÊTE COMMUNALE

VENDREDI 12 JUILLET

19h30 - Karaoké, restauration croque-monsieur et gaufres 

SAMEDI 13 JUILLET

15h30 - Goûter enfants, vélos fleuris avec parcours et déguisements, jeux
17h30 - Spectacle de danses «Haudi sur Scène»
20h30 - Retraite aux flambeaux avec vélos fleuris, déguisements et char
23h00 - Feu d'artifice 

DIMANCHE 14 JUILLET

08h30 - Concours de pétanque
12h30 - Repas : Jambalaya
16h00 - Cérémonie et défilé du 14 juillet
16h30 - Concert «Haudicoeur»
17h30 - Vin d'honneur



SÉANCES DE CINÉMA RURAL 2019

Les horaires seront confirmés au fur et à mesure. A priori, la séance commence à 20h00 durant la saison hivernale et à 20h30 durant les beaux jours d'été. Aussi, certaines séances peuvent bénéficier de la projection de 2 films.

Samedi 28 Septembre
Samedi 26 Octobre
Samedi 30 Novembre




SEPTEMBRE

SAMEDI 28 - 


OCTOBRE

SAMEDI 5 - Repas «Club Les Rencontres»

DIMANCHE 6 - Pétanque 

SAMEDI 12
DIMANCHE 13 - Métiers d'autres fois «Haud'Histoire»

SAMEDI 26 - 

JEUDI 31  - Halloween «Nos Enfants d'Abord»

NOVEMBRE

LUNDI 11 - Cérémonie

SAMEDI 23 - Repas Beaujolais «Odi Jeun»

DIMANCHE 24 - Bourse aux jouets «Nos Enfants d'Abord»

SAMEDI 30 - 

DÉCEMBRE

SAMEDI 7  - Repas S^{te} Barbe «Les Pompiers» 

DIMANCHE 8 - Arbre de Noël

DIMANCHE 15 - Marché de Noël 

SAMEDI 21 - Colis des aînés



JOURS DE MARCHÉ À HAUDIVILLERS

Le marché se tiendra de 16h00 à 19h00 sur la place du 8 Mai les vendredis suivants :

23 Août
06 Septembre

20 Septembre
04 Octobre

**BAR TABAC PRESSE
LOTO
HAUDIVILLERS**

Dépôt de pain et viennoiseries, gaz, timbres postaux, timbres amendes et fiscaux, recharges téléphoniques, loto, jeux de grattage, journaux, magazines, boissons à emporter, vente de fromages de chèvre, épicerie de dépannage.

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
de 7h à 19h30
Dimanche : de 7h à 12h00

GLACET S.A.R.L.



- Terrassements
- Assainissements
- Démolitions
- Location Pelles et Tracto-Bennes
- Mini-pelle

1, rue de Laversines - 60510 FOUQUEROLLES
Portable : 06 85 43 95 07
Tél. 03 44 80 39 09 • Fax 03 44 80 15 02



GARAGE AUTIQUET

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasions

Réparations toutes marques

18 rue de la poste
60510 HAUDIVILLERS

Tél/Fax : 03 44 80 40 31
thierry.autiquet@orange.fr

CONCEVOIR
CRÉER
ENTREtenir

**GAUDION
PAYSAGE**

Un extérieur qui vous ressemble

www.gaudion-paysage.fr
03 44 07 14 27

AC Décor

Peinture
Ravalement
Revêtement sols et murs

Décoration
Vitrerie

6 bis rue Emile hainaut 60510 Haudivillers
03.44.80.60.93 - 06.20.87.39.12
ac.decor@sfr.fr

ACHAT - VENTE - LOCATION

**AGENCE BRESLES
IMMOBILIER**

www.bresles-immobilier.fr

LA ITRINE D'AGNETZ

www.agnetz-immo.fr

03.44.07.58.01

COIFF' STYLE

Coiffure mixte & Esthétique

03.44.79.13.03
8, rue de l'église 60510 Oroër

du mardi au jeudi: de 9h à 12h et
de 14h à 18h30
le vendredi: de 9h à 18h30 et
le samedi: de 9h à 17h

Rédaction

Martine RIVOLIER, Denis DEBRYE, Sylvain FRENOY, Corinne CARLO, Susana CLERGET, Lysiane MARCHADOUR, Bernard CLERGET, Martine HUMMEL, Bruno HUMMEL, Geraldine DEGEITERE

Mise en page : Corinne CARLO et Adrien CLERGET

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

FREAKS
contact@assofreaks.fr
www.assofreaks.fr